Formulaire d'inscription à l'examen préalable de l'ATIO - TRADUCTION

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS SUR L'EXAMEN

Les personnes qui souhaitent se joindre à l'ATIO, ainsi que les professionnels de l'ATIO qui désirent élargir leur qualification professionnelle, doivent réussir à un examen des compétences linguistiques et à un examen sur le Code de déontologie/ règlement intérieur avant de présenter une demande d'admission. Les membres agréés d'autres sociétés membres du CTTIC doivent réussir l'examen sur le Code de déontologie et les règlements intérieurs de l'ATIO.

Les frais de l'examen préalable de l'ATIO sont de 75 $ + TVH pour chaque examen.

- Les personnes qui souhaitent se joindre à l'ATIO doivent réussir à l'examen des compétences linguistiques et à l'examen sur le Code de déontologie/règlement intérieur, après quoi elles seront invitées à présenter une demande dans les mêmes profession et combinaison de langues pour lesquelles elles ont passé les examens préalables. *Seuls les membres agréés et les membres agréés qui transfèrent leur adhésion à l'ATIO sont exempts de l'examen des compétences linguistiques.*
- La note de passage est de 75 % pour l'examen sur le Code de déontologie/règlement intérieur et 70 % pour l'examen des compétences linguistiques. Les résultats d'examen sont valides pendant un maximum de deux ans.

Les détails suivants s'appliquent à l'examen sur le Code de déontologie/réglement intérieur de l'ATIO :

9 h 15 à 11 h

- L'examen sur le Code de déontologie/règlement intérieur est un examen en ligne avec documentation qui dure une heure. Les personnes inscrites doivent répondre à dix questions à choix multiples et à des questions sur une étude de cas.
- Les personnes inscrites doivent **imprimer une copie** du Règlement intérieur de l'ATIO et de l'Annexe 1 : Code de déontologie à étudier avant l'examen. Ces documents sont les seuls ouvrages de référence permis pendant l'examen sur le Code de déontologie/règlement intérieur.
- Les résultats de l'examen sur le Code de déontologie/règlement intérieur expirent après deux ans si les personnes inscrites ne sont pas en mesure de satisfaire aux autres critères d'admission. Les personnes qui ne réussissent pas à l'examen sur le Code de déontologie/règlement devront le passer de nouveau.

Les détails suivants s'appliquent à l'examen des compétences linguistiques de l'ATIO :

Compréhension de la lecture : 12 h 15 à 14 h

Grammaire (révision) : 12 h 15 à 14 h 30

- Les personnes inscrites qui traduisent de **l'anglais vers une autre langue** devront passer **l'examen de compréhension de la lecture de 60 minutes**. L'examen comprend 20 questions à choix multiple.
- Les personnes inscrites qui traduisent d'une **autre langue vers l'anglais** devront passer **l'examen de grammaire (révision) de 90 minutes**. Cet examen consiste à repérer et à corriger des erreurs dans des phrases, à déterminer si une phrase n'a pas d'erreurs, à sélectionner une correction et à parcourir une longue section contenant 10 erreurs.
- Durant l'examen, il est strictement interdit d'utiliser des appareils électroniques, par exemple un téléphone cellulaire, un BlackBerry®, un iPod® ou une tablette électronique. Tout candidat qui enfreint cette règle est disqualifié : son examen n'est pas corrigé et ses frais d'inscription ne sont pas remboursés.
- Il n'y a **aucun processus d'appel** pour ces examens.
- Les demandes d'annulation reçues dans les **SEPT** jours précédant l'examen ne seront **pas** remboursées.
- Les personnes inscrites qui n'obtiennent pas une note d'au moins 70 % pour l'examen sur le Code de déontologie/ règlement intérieur et 70 % pour l'examen des compétences linguistiques pourront repasser l'un des examens ou les deux lorsqu'ils seront offerts de nouveau.

J'ai lu et compris l'information ci-dessus telle qu'elle est écrite. ***Initiales :_____***

ASSOCIATION OF TRANSLATORS AND INTERPRETERS OF ONTARIO

ATIO

ASSOCIATION DES TRADUCTEURS ET INTERPRÈTES DE L'ONTARIO

Formulaire d'inscription à l'examen préalable de l'ATIO - TRADUCTION

VOS COORDONNÉES		
Nom complet :	Courriel :	
Province de résidence :	Téléphone (jour) :	Téléphone cellulaire :

RENSEIGNEMENTS SUR L'EXAMEN		
COMBINAISON DE LANGUES : Vous pouvez passer un maximum de trois examens le jour de l'examen (des conditions s'appliquent).		
LANGUE SOURCE :	LANGUE CIBLE :	
○ Examen des compétences linguistiques et examen sur le Code de déontologie/ règlement intérieur 150 $ + TVH	○ Examen des compétences linguistiques 75 $ + TVH	○ Examen sur le Code de déontologie/ règlement intérieur 75 $ + TVH
PROFESSION	**DATE DES EXAMENS**	**DATE DE LIMITE D'INSCRIPTION**
● Traduction	● 13 février 2027	le 21 janvier 2027

- *Les affiliés agréés et les membres agréés qui transfèrent leur adhésion à l'ATIO doivent s'inscrire **uniquement** à l'examen sur le Code de déontologie/règlement intérieur, à moins qu'ils souhaitent ajouter une nouvelle combinaison de langues ou qualification professionnelle qui n'a pas été accordée ailleurs.*

RENSEIGNEMENTS SUR LE PAIEMENT Les frais des examens préalables sont de **75 $ + TVH** chacun.		
Mode de paiement : ○ Visa	○ MasterCard	○ Chèque à l'ordre de ATIO
Le Bureau de l'ATIO communiquera avec vous par téléphone ou par courriel pour traiter un paiement par carte de crédit.		

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS

- *Deux jours avant la date de votre examen, vous recevrez un, deux, ou trois courriels renfermant le lien que vous devrez utiliser pour vous joindre au test. N'oubliez pas de vérifier régulièrement votre dossier de pourriels.*
- Votre inscription sera jugée complète lorsque le bureau de l'ATIO aura communiqué avec vous et traité votre paiement.

J'ai lu et compris l'information concernant les examens préalables de l'ATIO fournie dans le présent formulaire et sur le site Web de l'ATIO.

Signature : _____ ***Date :*** _____

REMETTEZ VOTRE FORMULAIRE D'INSCRIPTION DÛMENT REMPLI À INFO@ATIO.ON.CA.
Les formulaires d'inscription envoyés à d'autres adresses de courriel pourraient être manqués ou supprimés.

L'examen des compétences linguistiques et à l'examen sur le Code de déontologie de l'ATIO

RÈGLES ET AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Merci pour votre inscription à l'examen préalable de l'ATIO. Veuillez lire TOUTE l'information ci-dessous attentivement.

Lorsque vous aurez lu tous les renseignements, veuillez signer le présent formulaire et l'envoyer à l'adresse info@atio.on.ca pour terminer votre inscription. **L'inscription ne sera pas jugée complète tant que le paiement ET les formulaires signés n'auront pas été reçus.**

Lieu : Plateforme en ligne Mettl – Nota : Comme la plateforme en ligne Mettl utilise le terme *test* plutôt qu'*exam* en anglais, le présent document utilisera le terme *test* au lieu d'*examen*. *Le système Mettl est offert en anglais seulement.*

Date du test :
le 13 février 2027

Nota : Si vous passez le test sur le Code de déontologie, vous devez imprimer une copie du Code de déontologie et du Règlement intérieur de l'ATIO à titre de référence pendant le test. Aucun délai supplémentaire ne sera accordé aux personnes inscrites qui ne sont pas préparées.

Deux jours avant la date du test, vous recevrez ce qui suit :
Si vous passez SEULEMENT le test sur le Code de déontologie ou SEULEMENT le test de compétences linguistiques / compréhension de la lecture en anglais pour les interprètes, vous recevrez **UNE** invitation par courriel de l'adresse « The Association of Translators and Interpreters of Ontario admin@mettl.com ». Assurez-vous d'ajouter cette adresse à vos contacts et n'oubliez pas de vérifier souvent votre dossier de pourriels.

Si vous passez le test sur le Code de déontologie ET l'un des tests ci-dessous, vous recevrez **DEUX** invitations par courriel de l'adresse « The Association of Translators and Interpreters of Ontario admin@mettl.com ».

- Compétences linguistiques en anglais pour les traducteurs – test de révision
- Compétences linguistiques en anglais pour les traducteurs – test de compréhension de la lecture

À FAIRE AVANT LE JOUR DU TEST : >>>>>>**TEST DE SIMULATION** – INVITATION ENVOYÉE *le 4 février* par courriel :
Ce test de simulation vise à vous familiariser avec la plateforme Mettl et le format des questions. Il s'agit d'un test de simulation de 30 minutes (test de simulation de l'examen préalable de l'ATIO. Pour l'identifiant du candidat, saisissez un numéro aléatoire. Pour le test **réel,** le champ de l'identifiant du candidat sera rempli automatiquement. Nous ne corrigeons pas les tests d'entraînement. Enfin, vous devez disposer d'une caméra et d'un microphone sur votre appareil.

Pour vous donner l'expérience réelle de la plateforme Mettl, vous recevrez l'invitation au test de simulation par courriel le 4 février. Le test de simulation **est prévu le 6 février**. Votre invitation sera identique à celle qui se trouve à la page suivante (les heures suivent ci-dessous).

***Initiales*: _____**

L'examen des compétences linguistiques et à l'examen sur le Code de déontologie de l'ATIO

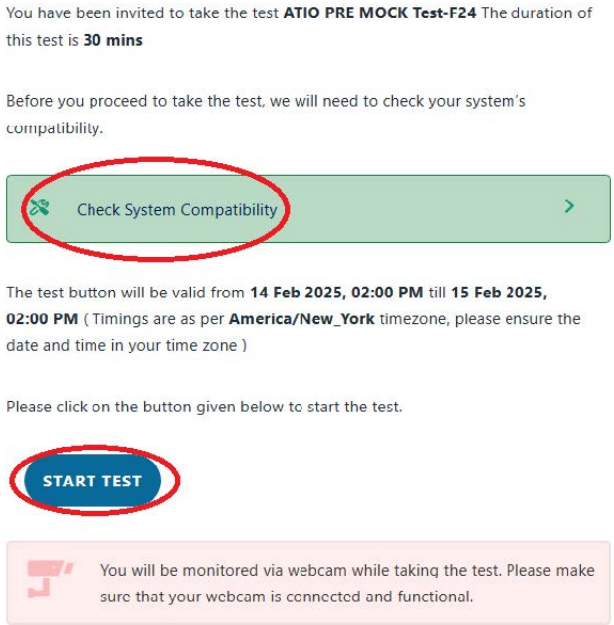

D'ABORD, avant de procéder au test de simulation, Mettl devra vérifier la compatibilité de votre système. Cliquez sur le lien « Check System Compatibility » dans l'invitation envoyée par courriel (encerclé en rouge dans l'image ci-dessus).

ENSUITE, deux heures seront indiquées dans votre invitation :

- **Date et heure d'ouverture de la session (Reporting date and time) : 6 février 2027, 12 h 15 EST5EDT**
- **Date et heure de début du test (Test start date and time) : 6 février 2027, 13 h EST5EDT**

Il est essentiel de comprendre que vous devrez cliquer sur le **bouton REPORT IN** (encerclé en rouge dans l'image ci-dessus) pour accéder au lien du test **à l'heure d'ouverture de la session (entre 12 h 15 et 12 h 40)**. Le lien deviendra invalide le **6 fév 2027 à 12H45 h EST5EDT,** et vous ne pourrez plus passer le test.

- **AVANT LE JOUR DU TEST :** Assurez-vous de cliquer sur l'onglet « CHECK SYSTEM COMPATIBILITY » dans votre courriel. Vous serez alors redirigé vers un lien de vérification du système. Mettl vérifiera si votre système est prêt et s'il a tout le matériel et tous les logiciels nécessaires pour lancer le test. Consultez le tableau à la page suivante pour connaître les navigateurs pris en charge par Mettl.
- Vous devez disposer d'une caméra et d'un microphone fonctionnels sur votre appareil.
- **DÉBRANCHEZ tous les moniteurs d'ordinateur supplémentaires et enlevez tous les dispositifs électroniques de votre espace de travail.**
- Assurez-vous que votre espace de travail est bien éclairé.

***Initiales*: _____**

L’examen des compétences linguistiques et à l’examen sur le Code de déontologie de l’ATIO

Navigated	Version nécessaire pour le test
Chrome	63 et versions supérieures
Firefox	52 et versions supérieures
Safari	12 et versions supérieures
Microsoft Edge	84.0.522.63 et versions supérieures

Important : Les liens ci-dessous sont fournis par Mettl. Consultez-les et familiarisez-vous avec sa plateforme.

- Comment tenter une évaluation surveillée (*How to attempt proctored assessment*) : lien
- Exigences techniques de système (*System requirements (technical)*) : lien
- Dépannage et FAQ (*Troubleshooting and FAQs*) : lien

DATE et HEURES DES TESTS – Le 13 février 2027 :

Voici un exemple de l’invitation que vous recevrez par courriel pour les tests réels. Le jeudi 11 février, vous recevrez UNE invitation ou, si vous passez plus d’un test, vous en recevrez DEUX.

HEURES DES TESTS :
Encore une fois, DEUX heures seront indiquées sur chaque invitation pour les tests réels :

Il est essentiel de comprendre que vous devrez cliquer sur le bouton REPORT IN (encerclé en rouge dans l’image qui se trouve à la page suivante) pour accéder au lien du test à l’heure d’ouverture de la session de chaque test, et ce comme suit :

- **EXAMEN SUR LE CODE DE DÉONTOLOGIE :**
  - **Date et heure d’ouverture de la session : 13 février 2027, 9 h 15 EST5EDT**
  - **Date et heure de début du test : 13 février 2027, 10 h EST5EDT**
  - **Le lien deviendra invalide : 13 février 2027, 9 h 45 EST5EDT**

- **EXAMEN DES COMPÉTENCES LINGUISTIQUES EN ANGLAIS POUR LES TRADUCTEURS :**
  - **Date et heure d’ouverture de la session : 13 février 2027, 12 h 15 EST5EDT**
  - **Date et heure de début du test : 13 février 2027, 13 h EST5EDT**
  - **Le lien deviendra invalide : 13 février 2027, 12 h 45 EST5EDT**

***Initiales*: _____**

L'examen des compétences linguistiques et à l'examen sur le Code de déontologie de l'ATIO

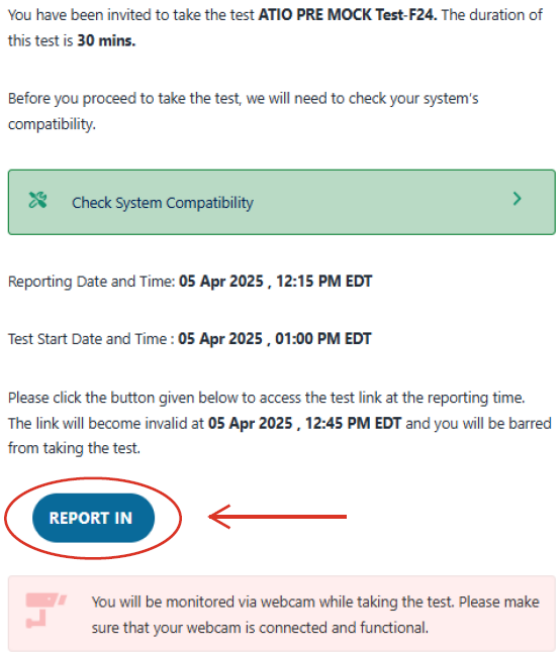

Durée des tests :

- Si vous passez le test sur le Code de déontologie, vous aurez **60 minutes** à partir du début du test pour le terminer.
- Si vous passez le test de révision, vous aurez **90 minutes** à partir du début réel du test pour le terminer.
- Si vous passez le test de compréhension de la lecture pour les traducteurs, vous aurez **60 minutes** à partir du début réel du test pour le terminer.

**** Note importante : N'oubliez pas de cliquer sur le bouton « Finish Test » lorsque vous aurez terminé le test.**

***Initiales*: _____**

RÈGLES DU TEST :

- Vous devez désactiver les notifications dans vos réglages pour éviter les fenêtres contextuelles (p. ex. d'autres applications, de votre calendrier, etc.); sinon, le système présumera que vous dérogez aux règles et fermera le test.
    - Si vous utilisez votre souris pour cliquer sur toute fenêtre autre que celle de l'examen, il est possible qu'on mette fin à votre examen.
- Personne d'autre ne pourra se trouver dans la salle avec vous pendant la durée des tests.
- Les tests surveillés de Mettl **ne sont pas pris en charge** sur les **appareils mobiles** (p. ex. téléphone cellulaire, téléphone intelligent, tablette).
- Vous devez désactivez la vérification d'orthograph et de grammaire ainsi que du texte prédictif et les modules d'extension comme IA, Antidote, Grammarly, etc. **avant de cliquer sur REPORT IN.**
- Avertissements de tolérance de navigation :
  Ces avertissements visent à vous empêcher de tricher en naviguant ailleurs que dans le test. Prenez note que la plateforme Mettl se fermera si vous :
    - naviguez ailleurs que dans l'écran du test;
    - cliquez sur des hyperliens dans les passages du test (la surveillance Mettl jugera cette activité suspecte);
    - essayez de fermer les fenêtres contextuelles.
- La surveillance visuelle avancée du système Mettl saisit des images en direct au moyen de la caméra Web afin d'empêcher la substitution de personne et l'utilisation de moyens injustes. Des instantanés de vous seront pris à des intervalles réguliers et seront inclus dans le rapport d'évaluation qui sera examiné par le personnel d'administration de l'ATIO. On vous surveillera et on consignera toute activité suspecte à l'aide de fonctions d'analytique vidéo et audio avancées. Les activités suspectes peuvent comprendre ce qui suit :
    - Vous détournez votre regard de l'écran.
    - Vous vous absentez.
    - Une autre personne se présente.
        - Nous vous recommandons d'être seul à domicile pendant la durée du test.
        - Ne tentez pas de passer le test dans un lieu public où la présence de personnes et l'existence d'autres distractions seront détectées.
    - Vous utilisez un téléphone mobile ou une tablette.
    - Prendre une capture d'écran de l'écran de test.
- Tout votre visage doit être bien en vue. Assurez-vous donc de rester devant votre moniteur et votre caméra Web, et de repositionner votre caméra, au besoin.
- On vous demandera de partager votre écran avec la plateforme Mettl aux fins de surveillance.
- Vous devrez permettre au système Mettl d'accéder à votre microphone et à votre caméra Web. Ces dispositifs doivent demeurer sous tension pour la durée du test, car vous serez enregistré.
- On vous demandera de partager votre image actuelle (saisie à l'aide de votre caméra Web) et l'image de l'une des pièces d'identité avec photo suivantes aux fins de confirmation de votre identité :
    - ***Une pièce d'identité valide avec photo délivrée par le gouvernement canadien*** *(permis de conduire, carte d'assurance-maladie, passeport, etc.)*
- Aucun téléphone cellulaire ou dispositif électronique autre que le dispositif utilisé pour le test ne sera permis sur votre bureau.

Initiales: _____

- Vous avez le droit d'utiliser :
    - une copie papier du Code de déontologie de l'ATIO et du Règlement intérieur de l'ATIO;
    - un stylo/crayon.
- **Vous ne pourrez pas** quitter votre bureau ou la salle une fois que vous aurez commencé le test. Restez toujours à votre bureau, bien en vue de la caméra et du moniteur.

Si la surveillance visuelle avancée de Mettl nous permet de déterminer que vous avez enfreint les règles, nous vous informerons par courriel de votre disqualification. Vos examens ne seront pas notés et les frais du test ne seront pas remboursés.

Vous recevrez par courriel les **résultats** de l'examen préalable de l'ATIO dans les **douze (12) semaines** suivant votre examen. Les résultats ne seront pas donnés par téléphone. Il n'y a aucun processus d'appel pour l'examen préalable.

Les résultats de l'examen indiqueront la note de réussite ou la note d'échec. Aucun détail supplémentaire ne sera fourni.

Avis de non-responsabilité :

Je, _____, comprends les règles du test et j'accepte de les suivre dans leur intégralité.

Signature du (de la) candidat(e) : _____ Date : _____

Enfin, nous vous souhaitons bonne chance!